



À L'USAGE EXCLUSIF DES CONSEILLERS

Desjardins Assurances améliore le contrat Helios2

En résumé :

- Des améliorations qui entrent en vigueur cet automne et en 2015
- Deux offres promotionnelles dans Helios2 – 75/100 GRV pour une durée limitée
- Des communications et des outils pour vous et vos clients

Les conditions de marché évoluent favorablement pour les produits comportant une garantie de retrait à vie. Quoi de plus naturel que d'en faire profiter nos clients et partenaires? Le résultat? Plusieurs améliorations au contrat Helios2!

Amélioration	Date de début
Augmentation du Taux du boni de la GRV : Varie chaque année de 2,5 % à 8 % (anciennement 6 %). Fondé sur le rendement d'obligations types du gouvernement canadien à 10 ans, plus 1,5 % (anciennement 1 %).	Rétroactif (à partir du 24 février 2014)
Réduction des Ratios de frais de gestion de tous les Fonds	15 septembre 2014
Possibilité de combiner deux contrats Helios2 pour atteindre le Dépôt minimum de 250 000 \$ dans la série 7 ¹ .	15 septembre 2014
Introduction de l'Option de frais de rachats réduits sur 3 ans (Série 6B). Le barème des frais est basé sur les années civiles comme pour les autres Séries de Fonds.	Janvier 2015

Ces améliorations s'adressent autant à vos nouveaux clients qu'à ceux qui sont déjà Titulaires d'un contrat Helios2.

¹ Pour un même Titulaire, le montant forfaitaire minimal de 250 000 \$ peut être réparti entre des contrats Helios2 enregistrés ou non enregistrés, ou des contrats Helios2 assortis de différentes Garanties. Pour un même Titulaire, le montant forfaitaire minimal est ramené à 100 000 \$ si les actifs qu'il détient dans des contrats Helios ou Helios2 existants totalisent au moins 150 000 \$. Ces modalités peuvent être modifiées sans préavis.



Pour un temps limité : Taux du boni de la GRV à 6 % et Montant forfaitaire minimal réduit!

Saisissez cette occasion pour présenter Helios2 – 75/100 GRV à vos clients potentiels ou pour recommander un Dépôt supplémentaire aux Titulaires qui ont choisi cette Garantie.

Promotion	Date de début	Date de fin
Taux du boni de la GRV à 6 % ² pour l'année 2014	Rétroactif (à partir du 24 février 2014)	Nouveaux Contrats : 20 décembre 2014
		Dépôts supplémentaires : 31 décembre 2014
Dépôt initial dans Helios2 – 75/100 GRV : Montant forfaitaire minimal ramené de 25 000 \$ à 10 000 \$	15 septembre 2014	31 mars 2015

Vos clients qui sont déjà Titulaires d'un Contrat avec Helios2 – 75/100 GRV comme choix de Garantie profiteront automatiquement du taux promotionnel du Boni de la GRV pour 2014.

Plan de communication et outils

Outil	Date visée
Ajout de l'encart « Modifications au document Contrat et notice explicative de juillet 2014 » au document Contrat et notice explicative	Septembre 2014
Tournée de l'équipe Ventes et Développement des affaires dans les centres financiers	Septembre-octobre 2014
Envoi d'une trousse de mise à jour du matériel de mise en marché aux adjoint(e)s dans les centres financiers	Septembre 2014
Campagne de publipostage dans CRM pour les Titulaires de Contrat et les clients potentiels (aussi disponible sur Webi)	Septembre 2014
Envoi de l'avis « Avis de changements aux documents Contrat et notice explicative de février et de juillet 2014 » aux Titulaires de contrat(s) Helios2	Octobre 2014
Nouvelle version du Contrat et notice explicative	Janvier 2015

Vous avez des questions? N'hésitez pas à joindre votre directeur en développement des affaires.

² Pour l'année 2014 seulement, Desjardins Assurances utilisera le plus élevé de 6 % ou du taux obtenu au moyen de la formule de calcul du Taux du boni de la GRV pour établir ce dernier. Promotion applicable aux Contrats assortis d'Helios2 – 75/100 GRV en tant que Garantie et n'ayant fait l'objet d'aucun retrait en 2014.

Vous pouvez trouver nos termes définis dans le glossaire du document Contrat et notice explicative.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

^{MC} Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir